



Procédure de renouvellement de la taxe européenne anti-dumping sur les importations de briquets à pierre d'origine chinoise

Suite aux informations parues dans la presse, le Groupe BIC a obtenu confirmation de la part de la Direction Générale Commerce de la Commission Européenne qu'elle avait émis une recommandation défavorable concernant l'ouverture de la procédure de renouvellement de la taxe antidumping sur les briquets à pierre d'origine chinoise, recommandation qu'elle a communiquée aux Etats membres pour avis consultatif le 26 novembre 2012. La décision définitive doit être prise avant le 13 décembre 2012.

Cette taxe anti-dumping, mise en place en 1991, a pour objectif de rétablir les conditions d'une concurrence juste et loyale afin de permettre aux producteurs de briquets européens de commercer à armes égales avec leurs concurrents et de leur donner ainsi la possibilité de maintenir des emplois sur notre continent.

Depuis 20 ans, ce règlement est difficile à faire respecter, un grand nombre de producteurs multipliant les artifices pour tenter de le contourner via de fausses déclarations, prétendant faire passer leurs briquets pour des productions issues de Taïwan, de Malaisie, d'Indonésie et maintenant du Vietnam.

Aujourd'hui, la Commission Européenne recommande de ne pas même ouvrir l'enquête en vue d'un possible renouvellement de la taxe anti-dumping alors qu'une autre procédure est en cours avec la perspective d'une extension de la taxe au Vietnam, devenu le pays majeur de contournement par fausse déclaration d'origine.

Contrairement à ce qui a été indiqué dans la presse, le Groupe BIC a fourni à la Commission des preuves du préjudice que constitue l'importation de briquets d'origine chinoise à des prix de dumping. Ainsi, par exemple, comme nous l'avons indiqué, à la Commission, la part de marché du Groupe BIC en Europe n'atteint pas la moitié de ce qu'elle représente en Amérique du Nord ou en Amérique Latine. Quant à la marge d'exploitation réalisée dans les briquets au sein de l'Union Européenne, elle est de près de moitié inférieure à celle qui est réalisée au niveau du Groupe.

Bruno Bich, Président du Conseil d'Administration du Groupe BIC a déclaré : «Notre groupe n'a jamais craint la concurrence et considère même qu'elle est une force de progrès, encore faut-il qu'elle soit loyale. En demandant le renouvellement de cette taxe, longtemps demeurée inefficace, nous demandons simplement l'application de règles de commerce équitables. Notre dossier était et demeure solide. Nous ne comprenons pas la recommandation de la Direction Générale Commerce de la Commission Européenne, qui va, sans raison valable, à l'encontre des intérêts de l'industrie Européenne.»

Ce document contient des prévisions. Bien que les estimations du Groupe BIC soient fondées sur des hypothèses raisonnables, ces prévisions sont sujettes à de nombreux risques et incertitudes. Une description des risques relevés par le Groupe BIC apparaît dans la section « Risques et opportunités » du Document de Référence 2011 du Groupe BIC déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) le 27 mars 2012.

Contacts

Relations Investisseurs : +33 1 45 19 52 26	Presse : +33 1 53 70 74 48
Sophie Palliez-Capian sophie.palliez@bicworld.com	Priscille Reneaume preneaume@image7.fr
Katy Bettach-Montecatine katy.bettach@bicworld.com	Isabelle de Segonzac isegonzac@image7.fr
	Claire Doligez cdoligez@image7.fr

Pour plus d'information, consulter le site: www.bicworld.com

Calendrier 2012 - 2013 (dates à confirmer)

Résultats 2012	13 février 2013	Réunion (siège de BIC)
Résultats du 1 ^{er} trimestre 2013	24 avril 2013	Conférence téléphonique
Résultats du 2 ^{ème} trimestre et du 1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} août 2013	Conférence téléphonique
Résultats du 3 ^{ème} trimestre 2013	23 octobre 2013	Conférence téléphonique

A propos de BIC

Un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, BIC fabrique depuis plus de 60 ans des produits de grande qualité accessibles à tous, partout dans le monde. Cette vocation a permis au Groupe d'être aujourd'hui l'une des marques mondiales les plus reconnues. BIC commercialise ses produits dans plus de 160 pays et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 1 824,1 millions d'euros. Coté sur Euronext Paris, BIC fait partie des indices boursiers SBF120 et CAC MID 60 ; BIC fait également partie des indices ISR suivants : FTSE4Good Europe, ASPI Eurozone, Ethibel Excellence Europe, Gaia Index et Stoxx Global ESG Index.

